



Commune de Saint Hilaire Les Places

## COMPTE RENDU DU

### CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021 à 19h00

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Hilaire-Les-Places, dûment convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie VALLADE, Maire.

PRESENTS : Mme Sylvie VALLADE, M. Jean-Bernard DOGNON, Mme Marie Line VALADE, M. Gérard CHANDES, Mme Marie-José HEGARAT, M. François DAGIRAL, Mme Brigitte LALLET, M. Vincent CALLANDREAU, Mme Véronique JEAN, M. Paul DEBET, M. Jean-Marie BEYNET, M. Roland GRANGER.

ABSENTS excusés : Mme Pauline BRUZAT (pouvoir à M. Jean-Bernard DOGNON), Mme Véronique BONNET (pouvoir à Mme Marie Line VALADE), M. BAYLET Sébastien.

Secrétaire de séance : M. Gérard CHANDES

#### APPROBATION COMPTE(S) RENDU(S)

- Approbation du compte rendu du 22 mars 2021 à l'unanimité.

#### I – AFFAIRES FINANCIERES

##### **1/ Augmentation des taux d'impôts fonciers**

Compte tenu des baisses de dotations importantes et des difficultés financières en découlant et prenant en considération le fait qu'il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts locaux depuis 2012, Madame le Maire propose au Conseil Municipal l'augmentation suivante :

Taux 2020 Foncier bâti 36.95 %

**Taux 2021 Foncier bâti proposé 38.80 %**

Taux 2020 Foncier non bâti 58.74 %

**Taux 2021 Foncier non bâti proposé 61.68 %**

Ces taux représentent un coefficient de variation proportionnelle de 1.050001 soit une augmentation de 5% des taux 2020.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les taux proposés à l'unanimité.**

##### **2/ Budget primitif principal 2021**

Madame Le Maire présente et propose de voter le budget principal 2021 par chapitre comme suit :

**Dépenses de fonctionnement :**

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	341 900,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	414 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	43 203,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	100,00 €
66	Charges financières	21 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 600,00 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	1 200,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>823 803,00 €</b>

**Recettes de fonctionnement :**

70	Produits des services du domaine	244 800,00 €
73	Impôts et taxes	336 095,00 €
74	Dotations, subventions et participations	181 185,00 €
75	Autres produits de gestion courante	26 200,00 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	14 600,00 €
76	Produits financiers	100,00 €
77	Produits exceptionnels	823,00 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>823 803,00 €</b>

**Dépenses d'investissement :**

001	Déficit d'investissement reporté	104 645,98 €
16	Emprunts et dettes assimilées	73 600,00 €
21	Immobilisations corporelles	33 000,00 €
23	Immobilisations en cours	14 000,00 €
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>245 245,98 €</b>

**Recettes d'investissement :**

10	Dotations, fonds divers et réserves	54 517,67 €
13	Subventions d'investissement	30 098,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	159 441,81 €
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	1 188,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>245 245,98 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif principal 2021 comme présenté ci-dessus à l'unanimité

**3/ Budget primitif Eau et Assainissement 2021**

Madame Le Maire présente et propose de voter le budget Eau et Assainissement 2021 par chapitre comme suit :

**Dépenses de Fonctionnement**

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	123 494,12 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	30 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	38 066,00 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>201 560,12 €</b>

**Recettes de Fonctionnement**

70	Produits des services du domaine	97 020,00 €
002	Excédent antérieur reporté	99 982,29 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	4 557,83 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>		<b>201 560,12 €</b>

### **Dépenses d'investissement**

21	Immobilisations corporelles	153 186,78 €
23	Immobilisations en cours	110 000,00 €
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	4 557,83 €
<b>Total Dépenses d'investissement</b>		<b>267 744,61 €</b>

### **Recettes d'investissement**

10	Apports, Dotations, Réserves	4 325,93 €
001	Excédent antérieur reporté	225 352,68 €
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	38 066,00 €
<b>Total Recettes d'investissement</b>		<b>267 744,61 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif Eau et Assainissement 2021 comme présenté ci-dessus à l'unanimité**

### **4/ Budget primitif Lotissement Les Grands Clos 2021**

Madame Le Maire présente et propose de voter le budget Lotissement les Grand Clos 2021 par chapitre comme suit :

#### **Dépenses Fonctionnement**

042	Op. d'ordre de transfert entre sections	176 003,07 €
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>		<b>176 003,07 €</b>

#### **Recettes Fonctionnement**

70	Produits des services du domaine	36 667,42 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	139 335,65 €
<b>Total Recettes Fonctionnement</b>		<b>176 003,07 €</b>

#### **Dépenses Investissement**

001	Déficit d'investissement reporté	176 003,07 €
<b>Total</b>		<b>176 003,07 €</b>

#### **Recettes Investissement**

040	Op. d'ordre de transfert entre sections	176 003,07
<b>Total</b>		<b>176 003,07</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif Lotissement les Grand Clos 2021 comme présenté ci-dessus à l'unanimité**

### **5/ Convention assurances statutaires Centre de Gestion.**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de prévoir les modalités de gestion du contrat d'assurance qui vient d'être conclu avec SOFAXIS/CNP pour les risques statutaires du personnel.

Le Centre de Gestion peut assurer cette gestion dans le cadre des missions facultatives que les collectivités qui lui sont affiliées peuvent lui confier en application de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de demander au Centre de Gestion d'assurer cette mission et de l'autoriser à signer avec cet établissement la convention qui en régit les modalités et dont elle donne lecture.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- **De demander au Centre de Gestion d'assurer la gestion du contrat d'assurance conclu avec SOFAXIS/CNP pour la couverture des risques statutaires du personnel selon les modalités pratiques et financières décrites par convention,**

- D'autoriser le Maire à signer la convention de gestion avec le CDG 87 qui se renouvellera chaque année par tacite reconduction pour une durée maximale de 4 ans.

## II– AFFAIRES GENERALES

### **1/ Renouvellement de l'organisation des temps scolaires rentrée 2021**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la demande d'organisation des temps scolaires 2021 en 8 demi-journées soit 4 jours auprès de l'Académie de Limoges.

Le Conseil d'école s'est réuni en ce sens en date du 2 avril 2021.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la demande d'organisation des temps scolaires 2021 en 8 demi-journées soit 4 jours auprès de l'Académie de Limoges.**

## IV – VIES DES COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Un incendie important a eu lieu le samedi 3 avril 2021 sur notre commune à Laplaud.  
8 Hectares de forêt ont été détruits malgré l'intervention de 80 pompiers.  
La commune a pris en charge les repas des pompiers.

- L'ouverture de la pêche aura lieu le 1<sup>er</sup> Mai 2021 à l'étang du Coucou ainsi qu'au Lac Plaisance.

- Monsieur J-B DOGNON fait un point sur le dernier Conseil Communautaire et précise le grand nombre d'abstentions lors du vote du budget.